

مؤسسة دريس بنزكري لحقوق الإنسان والديمقراطية
+٠٢٠١١+٤٦ ٨٠٤٥٠ ٥١١ ٣٨٠٤٤ | ٤٤٠١١٠١ ٣٤٤٤٠١ ٨ +٠٨٤٢٢٥٠+٤٤٦+
FONDATION DRISS BENZEKRI POUR LES DROITS HUMAINS ET LA DÉMOCRATIE



LES CAHIERS DES DROITS HUMAINS AU MAROC

Numéro 0



LES CAHIERS
DES DROITS HUMAINS
AU MAROC

LES CAHIERS DES DROITS HUMAINS AU MAROC

SOMMAIRE

6

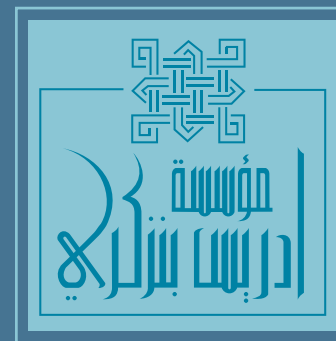
MOT DE LA FONDATION DRISS BENZEKRI POUR LES DROITS HUMAINS ET LA DÉMOCRATIE

10

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

14

RÉSUMÉ DE L'ATELIER SUR L'AGENDA DU MOUVEMENT DES DROITS HUMAINS ET RECOMMANDATIONS



MOT DE LA FONDATION DRISS BENZEKRI
**POUR LES DROITS HUMAINS ET LA
DÉMOCRATIE**



A LA MÉMOIRE DE FEU **DRISS BENZEKRI**

La Fondation Driss Benzekri dédie sa première publication à la mémoire de feu Driss Benzekri, maître d'oeuvre exceptionnel des conquêtes de la cause des droits humains au Maroc sur près de trois décennies, à l'enseigne de la défense et de la promotion de ces

droits dans les institutions et dans la société, et surtout à l'enseigne de sa contribution majeure en matière de justice transitionnelle, de réconciliation et de réparation au profit des victimes des graves violations des droits de l'Homme au Maroc.

INTRODUCTION

La Fondation Driss Benzekri pour les Droits humains et la Démocratie vient d'achever une année de mise en oeuvre de son premier plan d'action. S'inscrivant dans une perspective de réflexion sur les thématiques des droits humains et de la démocratie et entendant apporter une valeur ajoutée au mouvement des droits humains au Maroc, elle lance aujourd'hui son numéro 0 de la publication «Les cahiers des droits humains».

Avec un rythme de parution annuelle dans un premier temps, ces cahiers consigneront de manière sélective la substance des quatre registres d'activités de la Fondation, et offriront l'occasion de relayer (par l'analyse ou par la reproduction) recherches, études et rapports de l'année. Ainsi, ces cahiers seront une référence sur les activités de la Fondation comme ils seront une référence pour les chercheurs et les intéressés par la réflexion fondamentale et la mise en oeuvre des Droits de l'Homme au Maroc et dans les contextes qui lui sont comparables.

Ce numéro 0 des «Cahiers des droits humains» a choisi, à titre d'essai, de consigner les actes d'une table ronde sur l'agenda du mouvement des droits humains au Maroc tenue le 22 mai 2010 suivis de ceux de l'atelier de réflexion sur la même thématique tenu à Marrakech en décembre de la même année, afin d'en généraliser la mise à profit et de promouvoir la mise en oeuvre des recommandations de l'atelier, avec les associations participantes et les autres acteurs de la société civile concernés, mais aussi de consacrer la pratique de documentation au sein du mouvement des droits humains au Maroc.

Convaincue que la meilleure manière de rendre hommage à celui dont elle est fière de porter le nom, feu Driss Benzekri, est de promouvoir et de consacrer la pratique des droits humains et de la démocratie au sein de la société et des institutions, ce premier ouvrage est dédié à la mémoire de celui qui a franchi le pas ayant permis au Maroc de faire courageusement face à son passé pour construire un Maroc des droits humains, pour toutes et tous.





PRÉSENTATION DE LA FONDATION
DRISS BENZEKRI POUR LES
DROITS HUMAINS ET LA DÉMOCRATIE



PRÉSENTATION DE LA FONDATION DRISS BENZEKRI POUR LES DROITS HUMAINS ET LA DÉMOCRATIE

La FDBDHD aura pour souci constant de perpétuer la mémoire et l'œuvre de Feu Driss Benzekri, maître d'œuvre exceptionnel des conquêtes de la cause des droits de l'Homme au Maroc sur près de trois décennies, à l'enseigne de la défense et de la promotion de ces droits dans les institutions et dans la société, et surtout à l'enseigne de sa contribution majeure en matière de justice transitionnelle, de réconciliation et de réparation au profit des victimes des graves violations des droits de l'Homme au Maroc, avec des contributions d'ordre doctrinal et méthodologique sur ces registres que nombre de spécialistes à travers le monde reconnaissent pour leur profondeur dans la réflexion et leur pertinence dans la démarche.

En tant qu'instance indépendante de réflexion stratégique et comme observatoire scientifique, la FDBDHD s'emploiera donc, par ses activités, à développer et à enrichir cette singulière expérience marocaine en général et l'apport du défunt en particulier. Pour cela, au plan de ses prévisions d'action proprement dit, la FDBDHD aura, en conséquence, une double vocation :

1. être un espace scientifique indépendant de réflexion stratégique sur la doctrine des droits de l'homme et ses concrètes applications par les rouages décisionnels des acteurs nationaux - l'État marocain en premier- ou par les stratégies d'action annoncées en le domaine par des organisations spécialisées, civiles et institutionnelles, nationales et internationales;
2. être un espace d'interactions et de fécondations plurielles et croisées entre tous les acteurs et intervenants qui agissent sur le devenir des droits de l'Homme au Maroc, au plan conceptuel comme au plan pratique, qu'ils soient nationaux, étrangers ou internationaux, institutionnels ou civils.

Objectifs :

- La diffusion, le renforcement et la consécration des valeurs de la démocratie et des principes des droits humains ;
- La mise en place de garanties à même de renforcer le droit à la participation à la vie publique, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion...
- La contribution à la promotion et au développement de la démocratie au Maroc, notamment à travers :
 - L'initiation de débats publics sur les questions urgentes ou d'actualité ayant trait à la justice sociale, à la justice transitionnelle, aux droits de l'homme et à la démocratie.
 - L'adoption de mécanismes de gestion et de fonctionnement basés sur la transparence et la reddition des comptes.
 - La conclusion d'accords de coopération et de partenariat avec les associations et organisations

nationales et internationales d'intérêts communs, sur la base des critères de transparence et d'indépendance.

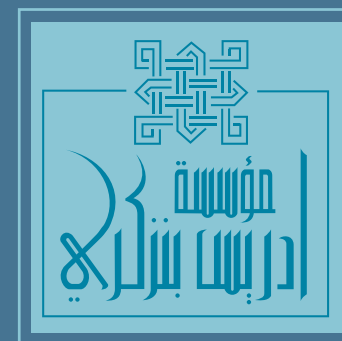
- La contribution au développement socio-économique et culturel du peuple marocain, sur la base d'une action participative et démocratique.
- La lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion, quels qu'en soient les motifs (sexe, religion, langue, couleur, race, opinion, situation sociale...).
- La lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et l'appui à leur participation sur la base de l'égalité entre les deux sexes en droits et en devoirs.
- La conception et la création de nouveaux dispositifs à même de garantir l'accès de toutes les citoyennes et de tous les citoyens aux savoirs liés aux droits humains et à la démocratie.

Domaines d'action :

- développement démocratique
- justice transitionnelle
- droits humains
- diversité culturelle et linguistique
- gouvernance institutionnelle
- citoyenneté et responsabilités

Moyens :

- Etudes et recherches
- Dialogue public et communication sociale
- Construction et renforcement des capacités
- Publications et médias
- Plaidoyer et consultation



**ATELIER DE RÉFLEXION SUR L'AGENDA
DU MOUVEMENT DES DROITS HUMAINS
AU MAROC**

MARRAKECH, 17, 18 ET 19 DÉCEMBRE 2010

ATELIER DE RÉFLEXION SUR L'AGENDA DU MOUVEMENT DES DROITS HUMAINS AU MAROC MARRAKECH, 17, 18 ET 19 DÉCEMBRE 2010

Dans le cadre de son programme «Forum de réflexion sur les droits humains» qui constitue un axe important dans son plan d'action, la Fondation Driss Benzekri pour les droits humains et la démocratie a organisé à Marrakech les 17, 18 et 19 décembre 2010 un atelier de réflexion sur l'agenda du mouvement des droits humains au Maroc.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du suivi de la table ronde qui a été tenue par la Fondation le 22 mai 2010 sous le thème «Quel agenda pour le mouvement des droits humains au Maroc ?»

L'atelier s'est fixé trois objectifs :

1. Diagnostic des agendas des organisations des droits humains : acquis et entraves vus à travers les réalisations, les programmes en cours et ceux projetés ;
2. Éléments pour la capitalisation des acquis et le dépassement des entraves ;
3. Éléments de convergence entre les composantes du mouvement des droits humains et détermination des grandes lignes de l'agenda futur.

L'atelier s'est articulé autour de six axes :

Axe premier : Enjeux du mouvement des droits humains par rapport à la situation globale des droits humains, aux changements sur les scènes internationale, nationale et sociétale.

Axe 2 : Rapport du mouvement des droits humains avec les organisations des droits humains à l'échelle internationale et régionale.

Axe 3 : Rapports du mouvement des droits humains avec les institutions intermédiaires des droits humains et nature de la coopération et du partenariat entre les composantes des droits humains à l'échelle nationale.

Axe 4 : Mise à niveau des connaissances, développement des outils de travail et renouvellement des élites.

Axe 5 : Capacités propres du mouvement des droits humains au niveau des ressources humaines et financières en matière de documentation et d'archives.

Axe 6 : Avancement de la réflexion sur les grandes lignes d'une feuille de route pour le mouvement des droits humains.

Ont pris part à cet atelier des défenseurs des droits humains d'environ une trentaine d'ONGs, des acteurs dans le domaine des droits humains, des académiciens et des acteurs de développement de toutes les régions du Maroc. Des exposés ont été présentés sur chaque axe de l'atelier et ont été suivis de débat et de conclusions en vue de la réalisation des objectifs fixés pour l'atelier.

L'atelier a été ouvert par le Président de la Fondation M. Abdesslem Aoudrar et encadré par l'expert et membre du comité de direction de la Fondation M. Jamaledine Naji, avec la participation de plusieurs membres du Comité de Direction.

Il est à rappeler que la Fondation a tenu à détailler les recommandations en vue d'éviter les confusions, de leur donner un caractère pratique et d'en faciliter la mise en œuvre.

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE MARRAKECH

Axe premier : Enjeux du mouvement des droits humains par rapport à la situation globale des droits humains, aux changements sur les scènes internationale, nationale et sociétale.

1. Diagnostiquer les agendas des associations en vue de mettre en exergue les éléments de convergence, tout en adoptant une démarche globale et non sélective.
2. Développer le volet du savoir pour déterminer l'identité du mouvement des droits humains, évaluer ses performances, déterminer les niveaux et les domaines d'avancement et de régression.
3. Évaluer l'expérience de l'Instance Équité et Réconciliation et répartir les rôles entre les composantes du mouvement des droits humains de manière à activer la mise en œuvre de ses recommandations.
4. Œuvrer à la construction de coalition entre les composantes du mouvement des droits humains et le mouvement politique démocratique de manière à mettre en convergence les relations entre les questions des droits humains et de la démocratie.
5. Prendre en ligne de compte les attentes des organisations régionales et locales de défense des droits humains vis-à-vis des organisations à caractère national par la reconnaissance, l'intégration et la redéfinition des priorités.

Axe 2 : Rapport du mouvement des droits humains avec les organisations des droits humains à l'échelle internationale et régionale.

1. Prévoir des conventions avec les institutions et les centres de formation spécialisés pour le renforcement des capacités des acteurs et personnes œuvrant en matière des droits humains aux niveaux de la gestion, du plaidoyer, de l'élaboration des rapports et du savoir en matière des droits humains à l'échelle nationale, régionale et internationale.

2. Instituer la relation avec les organisations internationales sur la base de l'égalité, ce qui exige du mouvement national des droits humains davantage de cohésion, d'indépendance, de professionnalisme, de mise à niveau et de renforcement des capacités.
3. Accentuer la mobilisation pour lier l'action des ONGs aux conventions et traités internationaux et déclarer la suprématie de ces derniers par rapport aux autres textes législatifs.
4. Faire le plaidoyer et la pression sur l'Etat marocain pour la signature, la ratification et la levée des réserves quant aux différentes conventions, traités et protocoles internationaux.
5. Veiller au suivi des travaux du Conseil des droits de l'homme (ONU) et renforcer les capacités et compétences des cadres du mouvement des droits humains pour prendre part de manière suivie à ce mécanisme.

Axe 3 : Rapports du mouvement des droits humains avec les institutions intermédiaires des droits humains et nature de la coopération et du partenariat entre les composantes des droits humains à l'échelle nationale.

1. Ouvrir à l'institutionnalisation de la relation entre le mouvement des droits humains et l'institution nationale des droits humains (CCDH) de manière à garantir :
 - a. La tenue d'un dialogue continu sur la situation des droits humains au Maroc, qu'il s'agisse de la prévention ou de la protection.
 - b. L'ouverture du CCDH sur le mouvement des droits humains en ce qui concerne l'élaboration des programmes et des rapports.
 - c. Le développement de la relation avec le CCDH de manière à ce qu'elle soit au niveau des références internationales (principes de Paris).
 - d. Le conventionnement des relations entre les deux parties en vue de parachever la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation.
 - e. Le suivi et l'évaluation de la situation des droits humains ainsi que l'action du CCDH et du mouvement des droits humains conformément aux conventions internationales.
 - f. Une représentation équilibrée du mouvement des droits humains au sein du CCDH conformément à des critères transparents et des missions définies.
2. La mise en place d'un mécanisme permanent de coordination et de concertation sur les questions des droits humains et l'harmonisation de la vision quant à la nature de la relation avec le CCDH.

Axe 4 : Mise à niveau des connaissances, développement des outils de travail et renouvellement des élites.

1. Ouvrir de manière constante à la mise à niveau des savoirs en matière des droits humains, au développement des outils de travail et au renouvellement des élites et ce, à travers ce qui suit :
 - a. Se doter de nouvelles connaissances et de nouveaux mécanismes de travail en conformité avec la nouvelle génération de droits tels que les libertés individuelles, l'immigration, l'environnement, les droits socio-économiques.
 - b. Elaborer des programmes de formation dans les domaines théoriques, et d'autres au profit des cadres d'associations régionales et sectorielles.
 - c. Réfléchir à de nouveaux mécanismes pour tirer profit des expertises des organisations internationales et prévoir des mécanismes pour accompagner le nouveau découpage dans le cadre de la régionalisation.
 - d. Œuvrer au renouvellement des élites dans les domaines d'action classiques, et s'ouvrir sur les dynamiques régionales et les élites liées aux questions des libertés individuelles.

Axe 5 : Capacités propres du mouvement des droits humains au niveau des ressources humaines et financières et en matière de documentation et d'archives.

1. Faire le plaidoyer en vue d'intégrer le soutien financier des organisations des droits humains non gouvernementales dans le cadre du budget public et réfléchir aux mécanismes adéquats pour la mise en œuvre de cette proposition.
2. Rehausser le niveau d'intérêt accordé par le mouvement des droits humains aux questions de la documentation et des archives de manière à garantir :
 - a. la valorisation appropriée de l'héritage documentaire et l'activation de la communication entre les différentes composantes.
 - b. La capitalisation des cumuls spécifiques à chaque composante de manière à garantir la complémentarité, la généralisation et la construction commune.
 - c. La mise en place de programmes de formation intellectuelle et professionnelle au profit des ressources humaines du mouvement des droits humains de manière à garantir la performance au niveau des missions dont elles se chargent.

Axe 6 : Avancement de la réflexion sur les grandes lignes d'une feuille de route pour le mouvement des droits humains.

1. 1. Poursuivre la réflexion et œuvrer à déterminer un agenda du mouvement des droits humains de manière à diagnostiquer son action, ses programmes et ses priorités, tout en prenant en considération ce qui suit :
 - a. Toutes ses composantes et ses différents domaines d'action tels que le mouvement des droits des femmes, les droits des personnes aux besoins spécifiques et les associations de proximité.
 - b. L'interaction et l'échange avec les dynamiques régionales dont la région du Sahara, les dynamiques des libertés individuelles et le renouvellement de la relation avec les élites ayant un impact avec leur savoir.
 - c. Accompagner les chantiers à caractère stratégique tels que la mise en œuvre des recommandations de l'Instance de l'Équité et Réconciliation, la plateforme citoyenne pour la culture des droits humains, le plan national pour la démocratie et les droits humains, le programme archives, histoire et mémoire.
2. Institutionnaliser l'action des composantes du mouvement des droits humains à travers la mise en place d'un mécanisme permanent de coordination et de concertation sur les questions des droits humains.
3. Mettre en œuvre la teneur des agendas des différentes composantes du mouvement des droits humains dans le cadre d'une action commune et ce, à travers la tenue de différentes initiatives prises par les différentes composantes dans l'objectif de capitaliser et de généraliser les cumuls réalisés par chaque composante dans un domaine déterminé : mise en œuvre des recommandations de l'IER, la réforme des systèmes de sécurité, la mémoire, les archives.

QUELQUES RÉACTIONS DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE MARRAKECH

محمد العوني، منظمة حرية الإعلام والتعبير

لا يسعني بدوري إلا التعبير عن الشكر والتحية للجميع. لقد كانت الورشة مفيدة، وفرصة للتداول الجاد في قضايا جادة وحيوية... أتمنى أن تتم متابعة الخلاصات والاقتراحات في أقرب الأوقات... أجمل تحياتي.

عبد الله حديوي، شبكة جمعيات الجنوب الشرقي، الراشدية

شكرا لكل الفريق الذي ساهم في هذه الورشة الهامة التي أكدت باللموس أننا نتقدم إلى الأمام، ببطء نعم، لكن بثبات ويقين.

ISSAM MOUSSAOUI, TANMIA

Je tiens à vous remercier aussi de nous offrir cet espace d'échange et de réflexion au pluriel dont on a besoin de plus en plus et notamment avec les grands défis et la richesse des approches. Félicitations et bon courage.

KHALID DIK, ASSOCIATION DES VICTIMES DE TAZMAMART

C'est également le même sentiment partagé, merci aux organisateurs de la FDB, aux collègues participants, et pour l'accueil chaleureux du responsable de l'hôtel SIROCCO.

ABDELKRIM EL MANOUZI, ASSOCIATION MÉDICALE POUR LA RÉHABILITATION DES VICTIMES DE LA TORTURE

Félicitations à toute l'équipe pour la réussite du séminaire. Bravo pour l'organisation, le choix des thèmes, les intervenants, et le lieu du séjour. Bon courage et bonne continuation.

JAMALEDDINE NAJI, MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA FDB, ANIMATEUR DE L'ATELIER

Quand le feeling est collectif et sincère, la sérénité est toujours au RDV pour la meilleure des productions. Mais toute production a besoin, pour féconder, de la pérennité de son souffle ou esprit initial. Gardons donc vivant l'«esprit du Sirocco de Targa!» Que fait-on demain encore ensemble?